

Pièce jointe n°3
Un justificatif de la maîtrise foncière du terrain

3° de l'article R. 181-13 du code de l'environnement

L'emprise de l'exploitation porte sur les parcelles suivantes.

Commune	Section	Parcelle	Superficie de la parcelle	Emprise du projet sur la parcelle
Bais Code postal : 35680	ZV	11	1 469	1 469
		95	62 210	62 210
		96	3 456	3 456
		97	1 892	1 892
		98	350	350
		100	285	285
		101	407	407
		104	802	802
		107	287	287
		132	36 623	36 623
		142	1 193	1 193

Tableau 1 : Liste des parcelles composant l'emprise de l'établissement

L'emprise cadastrale totale s'élève à 108 974 m² et est délimitée sur l'image aérienne suivante.



Figure 1 : Délimitation de l'emprise du site (Source : IGN)

Les parcelles concernées appartiennent à la SCI IMMO 31 ayant autorisé, par courrier joint en annexe, la société OD PLAST à exploiter son activité et réaliser son projet de développement.

Annexe 1 : Courrier d'autorisation d'exploiter du propriétaire

Annexe 1 : Courrier d'autorisation d'exploiter du propriétaire

A Bais,
Le 01 juin 2022,

Objet : article R. 181-13 -3 du code de l'environnement

Je soussigné IMMO 31 propriétaire des parcelles ci-dessous, sur la commune de Bais :

Tableau 1 : Liste des parcelles et surfaces associées

Section	Numéro	Surface (ha)
ZV	132	3,66
	95	6,22
	11	0,15
	96	0,35
	97	0,19
	98	0,04
	142	1,19
	100	0,03
	101	0,04
	104	0,08
	107	0,03
Total		10,75

- Considérant la demande de la société OD PLAST, de bénéficier d'une autorisation pour exercer son activité de transformation de matières plastiques et de stockage de drains et tubes au lieu-dit Béru à Bais,

AUTORISE

- La société OD PLAST à y réaliser son projet.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

